



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cotisations

Question écrite n° 49837

Texte de la question

M. Arnaud Lepercq attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur le problème de l'exonération des cotisations patronales pour les personnes de plus de soixante-dix ans employant quelqu'un pour de petits travaux et s'adressant à une caisse du régime agricole. En effet, si les personnes considérées bénéficient de ladite exonération lorsqu'elles relèvent du régime général, il semblerait qu'elles ne puissent pas en bénéficier lorsqu'elles relèvent du régime agricole. Il souhaiterait savoir si le Gouvernement n'envisage pas de prendre les dispositions nécessaires afin, qu'également dans le régime agricole, l'exonération en cause puisse être accordée.

Données clés

Auteur : [M. Lepercq Arnaud](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49837

Rubrique : Mutualité sociale agricole

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1467